

DU COMPOST EN LIBRE-SERVICE, ÇA VOUS DIT ?

Bon plan pour les jardiniers... **Toute l'année, la station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) met gratuitement du compost à la disposition des particuliers et des professionnels.** Ce compost est un amendement organique contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux (normé NFU 44-095).

Il est composé de coproduits locaux :

- Déchets végétaux broyés, apportés par les riverains et les entreprises locales : branchages, feuilles, copeaux,
- Biodéchets alimentaires issus de la Vallée du Giffre : restes de repas, épluchures, invendus alimentaires et huiles alimentaires usagées,
- Boues digérées de la station.

VOUS POUVEZ AUSSI Y DÉPOSER VOS DÉCHETS VERTS

Les particuliers et professionnels qui exercent sur le territoire peuvent déposer les branchages-ligneux (tailles de haie, branchages, bois brut, écorce, sciure, copeaux, feuilles mortes...), les troncs à débiter (maximum 3 mètres de long et 20 cm de diamètre) et les biodéchets (restes alimentaires). *Attention, ne pas déposer de gazon, fleurs ou souches.*

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Adresse :** 200 route des bois, 74440 Morillon (sortie du village de Morillon en direction de La Rivière-Enverse),
- **Horaires :** Du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h, le vendredi 8h-12h et 13h30-16h30, le samedi 10h-12h et 15h-17h,
- **Accès :** Se rendre au portail n°2, sonner sur "Suez" (*utiliser le bouton SIMG uniquement en cas d'absence de Suez*) et se présenter pour un dépôt de déchets verts ou un retrait de compost,
- **Consigne :** Apporter impérativement son propre contenant pour le retrait de compost (sac, bac, seau...).

